

🔊 Écouter



Attaque informatique : comment joindre les services départementaux ?

Les services du Département ont fait l'objet d'une attaque informatique fin janvier. Les équipes sont toutes mobilisées pour rétablir les services au plus vite.

Publié le 18 février 2021

Vous pouvez de nouveau contacter les services du Département par mail via [notre formulaire contact](#). Tous les numéros de téléphone des services sont joignables depuis le 1er février.

Certains sites internet affiliés au Département sont pour le moment indisponibles :

- > **Vienne Numérique** : les informations peuvent être consultées sur la page [Vienne Numérique](#) dans la [rubrique Numérique](#)
- > **MDPH86** : la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Vienne est joignable par téléphone au 05 49 45 97 77
- > **CLI de Civaux** : la Commission Locale d'Information est joignable par téléphone au 05 49 55 66 00
- > **Lire en Vienne** : la Bibliothèque Départementale est joignable par téléphone au 05 49 61 40 65

Concernant les emplois et les stages au Département, si vous avez déposé une candidature en ligne via le formulaire, vous êtes invités à la transmettre à nouveau aux adresses suivantes :


- > Pour une candidature spontanée : bpennetier@departement86.fr
- > Pour une candidature en réponse à une offre d'emploi : formation@departement86.fr
- > Pour une demande de stage : dbruneteau@departement86.fr

Cette page sera régulièrement mise à jour pour vous informer de l'évolution de la situation.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00